



Saint-Jean De Gonville



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 05 février 2019, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

Présents : Valérie DI PAOLO VUAILLAT, Patrick DUMAS, Marie-Jeanne CLARET, Christophe CHEVROLAT, Christophe LEBRUN, Stéphanie BELOTTI, Cécile MAGNIN, Stéphane MERANDET, Janine BAIL, Michel LAPLACE, Frédéric DESBORDES, Florian MOREL

Absent excusé : Johan VERNATON (procuration à Stéphane MERANDET)

Absent : Romero RICCI

Secrétaire de séance : Frédéric DESBORDES

Le compte-rendu du 08 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité.

I/ Délibérations

1/ Mise à jour de la clé de répartition pour les dépenses déjà engagées par l'Association Syndicale Autorisée de la route forestière transversale du Pays de Gex (ASA)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une réflexion a été initiée en 2006 concernant la Route Forestière Transversale du Pays de Gex. Les communes concernées ont convenu de gérer collectivement cette route, par le biais d'une Association Syndicale Autorisée (ASA).

Monsieur le Maire indique que la commune de Péron a d'ores et déjà réglé les factures de l'ONF au titre de sa mission d'assistance, ainsi que les frais d'enquête publique pour un montant total de 9 470,38 €.

A ce jour, il convient d'approuver la nouvelle clé de répartition fixant la participation de la commune de Saint-Jean-de-Gonville à 1 335,32 €.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

2/ Approbation de la mission de maîtrise d'œuvre à intervenir avec l'Office National des Forêts pour les travaux d'amélioration de la desserte forestière des Bas Monts

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'amélioration de la desserte forestière des Bas Monts comprenant le massif des Bas Monts et celui du Mollard.

Le programme de travaux prévoit :

- La création de route forestière sur 1 483 ml,
- La mise au gabarit de route forestière sur 569 ml,
- La création de piste forestière sur 2 460 ml,
- La création de 3 places de dépôt et retournement.

Afin de suivre ces travaux, il convient de conclure avec l'Office National des Forêts une mission de maîtrise d'œuvre s'élevant à 17 500,00 € H.T.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

II/ Date des réunions prévues

Mercredi 06/02/19 à 18h30 à l'agglo :	Finances
Mercredi 06/02/19 à 18h30 à l'agglo	Environnement
Mardi 12/02/19 à 17h à St-Jean :	Fonds de concours
Mercredi 13/02/19 à 18h30 à l'agglo:	Culture/Tourisme
Jeudi 14/02/19 à 18h30 à l'agglo	Economie
Vendredi 15/02/19 à 18h00 à Péronnas :	AG SIEA
Vendredi 15/02/19 à 19h30 à Thoiry :	Congrès pompiers
Mardi 19/02/19 à 19h00 à l'agglo:	Aménagement
Mardi 26/02/19 à 18h00 à l'agglo	GVD
Mercredi 27/02/19 à 18h00 à Prévessin :	Comité technique Régie des Eaux
Mercredi 27/02/19 à 20h00 à Farges :	Réunion publique PLUiH
Jeudi 28/02/19 à 20h00 à l'agglo :	Conseil communautaire

III/ Factures payées

Repas cantine novembre 2018	BOURG TRAITEUR	7 468.50 €
Repas cantine décembre 2018	BOURG TRAITEUR	5 027.60 €
Cotisations d'assurance véhicules et bâtiments 2019	GROUPAMA	14 878.26 €
Protection juridique 2019	GROUPAMA	1 634.99 €

Cotisations d'assurance du personnel 2019	GRAS SAVOYE	13 953.90 €
Solde cotisations d'assurance 2018	GRAS SAVOYE	7 020.86 €
Bornes wifi école	NBM	1 461.60 €
Consommation gaz octobre-novembre	TOTAL	4 946.20 €
Sel de déneigement	JURA MONT BLANC	1 169.56 €
Entretien poste relevage bâtiment communal	VALLIER	1 362.24 €
Entretien des renvois d'eau	ONF	1 559.14 €
Sorties piscine décembre 2018	VALSEO	1 267.20 €
Trajets sorties piscines décembre 2018	EUROP TOURS	1 170.00 €
Location photocopieur 1 ^{er} trim. 2019	XEROX	3 757.50 €
Contrôle annuel des extincteurs	MOREAU	1 504.07 €
Chèques déjeuner 2019	GROUPE UP	8 448.00 €
Maintenance logiciels	BERGER LEVRAULT	2 269.31 €
Infogonville décembre 2018	CORCELLE Delphine	1 200.00 €
Matériel CPINI et entretien véhicules	CHEVILLARD	1 106.76 €
Aménagements paysagers mairie	OSIRIS	1 230.00 €
Honoraires maîtrise d'œuvre aménagements routiers RD 984	AINTEGRA	9 784.32 €
Etude géotechnique salle polyvalente	SOL ETUDE	3 168.00 €
Consommation eau mairie + école 2018	REGIE DES EAUX	2 945.86 €

IV/ Commissions

1/ Infogonville

Les articles sont à remettre avant le 25 février prochain pour une parution le 21 mars.

2/ Social

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 24 février. Rendez-vous le samedi 23 février à 10h pour la mise en place.

3/ Scolaire

Ecole

- Le prochain conseil d'école aura lieu le 12 mars à 18h30.
- A ce jour, l'école compte 239 élèves. Pour rappel, le seuil d'ouverture d'une nouvelle classe est fixé à 252.

Accueil de loisirs

- Les effectifs sont constants et l'espace jeune récemment ouvert fonctionne bien. Une soirée casino est prévue pendant les vacances de février ainsi que différentes activités (laser game, magie...).
- Le spectacle de fin d'année habituellement organisé en même temps que celui de l'école sera avancé au mois d'avril.
- Deux animatrices sont actuellement en stage de direction ; un bilan de leur évolution sera fait en fin d'année scolaire.

4/ Travaux

Voiries

- Le marquage au sol sera prochainement réalisé en fonction de la météo.
- La consultation pour les travaux d'aménagement de la RD 984 a été lancée ce jour, le retour des offres est fixé au 06 mars.

Réseaux

- Les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement sous Saint-Jean ont été confiés au groupement FAMY/NABAFFA/TST et débuteront mi-mars.

5/ Urbanisme (commission du 16 janvier 2019)

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC n° 001 360 18 B 0021 déposé le 26 novembre 2018

M. DA COSTA Mickaël

166 rue du Bourg

Construction d'une maison de 129 m².

AVIS FAVORABLE

PA n° 001 360 18 B 0003 déposé le 13 décembre 2018

ENTRE LACS ET MONTAGNES

Route du Chêne

Création d'un lotissement de 9 îlots comprenant au maximum 38 lots.

ATTENTE AVIS ADS. PUP ? Retravailler l'architecture des constructions.

Insérer des toits 2 pans.

PA n° 001 360 18 B 0004 déposé le 17 décembre 2018

Mme MANTILLERI Laure

Chemin des Biolets

Création d'un lotissement de 3 lots, 2678 m². Surface de plancher maximale : 900 m².

ATTENTE AVIS ADS

PC n° 001 360 18 B 0022 déposé le 18 décembre 2018

M. BOUKHRIS Mohamed

Chemin de Pré Meunier

Construction d'une maison de 149,49 m². Garage de 43,63 m².

AVIS FAVORABLE. L'accès devra s'effectuer par la voie existante.

PC n° 001 360 18 B 0023 déposé le 20 décembre 2018

M. EL GHAZOUANI Mustapha

Route des Cheneviers

Construction d'une maison de 110 m². Garage de 18 m².

Plusieurs problèmes : maison losange, prêt aidé, pas de muret sur plan, pas d'insertion paysagère. Le certificat d'urbanisme opérationnel ne correspond pas au permis.

AVIS ADS FAVORABLE

PC n° 001 360 18 B 0024 déposé le 21 décembre 2018

M. MANTILLERI Frédéric

174 chemin des Biolets

Construction de 3 villas. Surface créée : 583 m². Toiture plate végétalisée.

AVIS FAVORABLE

PC n° 001 360 18 B 0025 déposé le 21 décembre 2018

M. VUITTON Jacques

246 rue de la Louvatière

Extension d'un garage en sous-sol de 23,46 m².

AVIS ADS DEFAVORABLE

PC n° 001 360 19 B 0001 déposé le 11 janvier 2019

M. BLANC Morgan

Route de Choudans

Aménagement d'un hangar agricole existant et création de 2 logements en zone naturelle.

AVIS DÉFAVORABLE

DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

DP n°001 360 18 B 0041 déposée le 07 décembre 2018

M. BRENIAUX Michaël

592 rue du Bourg

Construction d'une véranda de 19,52 m² en limite de propriété.

AVIS FAVORABLE

DP n°001 360 18 B 0042 déposée le 20 décembre 2018

M. SPINELLI David

1278 Grand Route

Installation d'une pergola de 6 x 4 m sur une terrasse.

AVIS FAVORABLE

DP n°001 360 19 B 0001 déposée le 04 janvier 2019

M. RINALDI Michel

104 rue du Gachet

Construction d'une ouverture de 120 x 205 m sur une annexe existante. Pose de bardage en bois pour fermer une ouverture.

AVIS FAVORABLE

DP n°001 360 19 B 0002 déposée le 07 janvier 2019

M. GREVOT Lionel

219 route de la Cendière

Construction d'un muret de clôture. Installation d'un portail et d'un portillon de panneaux de clôture.

IRRECEVABLE

DP n°001 360 19 B 0003 déposée le 15 janvier 2019

M. BRULHART Michel

185 chemin de Pré Meunier

Installation de 4 panneaux photovoltaïques en toiture

AVIS FAVORABLE

En réponse à Frédéric Desbordes, Michel Brulhart précise que le PLU communal s'applique jusqu'à l'entrée en vigueur du PLUiH. Ce dernier sera arrêté fin mars 2019 et sera suivi d'une enquête publique. Il devrait être effectif au cours du 1^{er} trimestre 2020.

V/ Commissions de la Communauté d'agglomération

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de Pays de Gex Agglo.

GVD

- La construction de la ressourcerie d'Ornex commencera cet été pour une ouverture 2^{ème} semestre 2020. 26 postes d'insertion seront créés pour cette plateforme.
- Les dépôts sauvages dans la nature ou à proximité des containers sont toujours constatés mais ne peuvent être sanctionnés par la Communauté d'agglomération qui n'a pas cette compétence.

Aménagement

- Suite à l'état des lieux chromatique du Pays de Gex, un cahier de prescriptions des matériaux et couleurs a été réalisé.

- Une présentation a été faite sur le futur aménagement du Col de la Faucille. Sont prévus notamment la réhabilitation du cœur de station avec la mise en place d'une passerelle et la rénovation de bâtiments, l'ouverture d'un espace bien-être et la création d'hébergements dont certains de type « insolite ».
- La réforme d'attribution des logements sociaux a été présentée. En 2018, 744 logements ont été attribués contre 626 en 2017.

VI/ Points divers

- Cette année, le congrès départemental des sapeurs-pompiers est organisé par le CPI de Saint-Jean-de-Gonville en collaboration avec celui de Sergy et le CS de Thoiry. L'évènement aura lieu le 15 juin. Les communes ont été sollicitées par les amicales afin de participer aux frais à hauteur de 1 500 € chacune.
- Le repas communal annuel aura lieu le vendredi 29 mars 2019 à l'auberge de Péron. Les participations seront à confirmer au prochain Conseil.

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu
le Mardi 05 Mars 2019 à 20h00 à la Mairie**